



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 26 mai 2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

**OBJET : Attribution par la CAO de l'accord-cadre à bons de commande n°2025-009DTIST :
Réalisation d'études géotechniques sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia**

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le 26 mai à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS :

Gilles BATTESTI, Jeanne CALLIER, Marie-Christine BERTOLUCCI, Carulina COLOMBANI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Didier GRASSI, Mattea LACAVE, Jean-Charles LEONARDI, Serge LINALE, Florence LOMBARDO, Thérèse LORENZI, Emma MUSSIER, Julien MORGANTI, Marie-Hélène PADOVANI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Martine PERFETTINI, Bruno POLIFRONI, Louis POZZO DI BORGO, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI, Paul TIERI

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Jacques BIAGGINI à Gilles BATTESTI
Jean-Louis MILANI à Louis POZZO DI BORGO
Leslie PELLEGRINI à Pierre SAVELLI
Ivana POLISINI à Didier GRASSI
Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI
Michel SIMONPIETRI à Marie Dominique GIAMARCHI
Christelle TIMSIT à Carulina COLOMBANI

ABSENTS :

Christine MALAFRONTÉ, Jean Martin MONDOLONI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Gilles SIMEONI, Hélène SALGE, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Attribution par la CAO de l'accord-cadre à bons de commande n°2025-009DTIST : Réalisation d'études géotechniques sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la consultation lancée le 21 mars 2025 sous forme d'appel d'offres ouvert pour l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande n°2025-009DTIST avec un montant minimum de 20 000 € HT et maximum de 200 000 € HT par période ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le Direction des Travaux, de l'Ingénierie et des Services Techniques de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 12 mai 2025 ;

Vu la prise d'acte du Bureau en date du 12 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

PREND ACTE (A l'unanimité)

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 12 mai 2025 d'attribuer l'accord-cadre à bons de commande n°2025-009DTIST à la société SAS ROCCA E TERRA, sise 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI (n° Siret : 792 993 602 00079) pour un montant annuel estimatif de 104 280,00€ HT ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché public correspondant, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia, chapitre 21 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Louis Pozzo di Borgo
Louis POZZO DI BORGIO